



Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire

## STAGES SYNDICAUX INFOS & INSCRIPTION

### CE CONGE EST DE DROIT

- ✓ Il ne peut pas être comptabilisé au même titre que les autorisations d'absence.
- ✓ **MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE** (page 2 ci-dessous)  
Demande à envoyer au Recteur (ou au directeur de service) **PAR VOIE HIERARCHIQUE**
- ✓ Votre chef d'établissement ne peut pas émettre un avis défavorable et doit transmettre votre demande au Recteur (veillez à ce qu'il le fasse).
- ✓ Respectez les délais : demande faite au recteur au plus tard 1 mois avant le stage.


DATE LIMITE POUR CE STAGE : (1) \_\_\_\_\_  
"A défaut de réponse expresse (du Recteur) au plus tard le 15ème jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé" (Art.3 du décret n°84.474 du 15 juin 1984)  
Si vous avez des doutes sur votre participation, posez votre demande, il sera temps d'annuler par la suite.

- ✓ N'OUBLIEZ PAS L'INSCRIPTION AU S.N.E.P. local le plus rapidement possible : des stages ont été annulés vu le nombre insuffisant de participants alors que des collègues avaient omis de s'inscrire au S.N.E.P. local ! (Talon ci-dessous).
- ✓ Les attestations de présence demandées par l'administration vous seront remises à l'issue du stage.

(1) SI VOUS ÊTES HORS DÉLAIS, PAS D'AUTO-CENSURE, faite tout de même la démarche. Dans ce cas, envoyez en plus de la voie hiérarchique une copie de votre demande de congé directement au rectorat avec la mention : "copie transmise directement vu l'urgence, original suit par voie hiérarchique". Faites de même si vous pensez que votre chef d'établissement risque de faire "traîner" la transmission.



### INSCRIPTION SNEP AU STAGE SYNDICAL -

Date(s) :	Lieu :	Thème :	Heure début stage :
Nom :	Prénom :		
Établissement :			
Adresse pers. :			
Mél :			
<b>INSCRIPTION A RENVOYER A :</b> (à l'organisateur local du stage)			

